

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°167/2023**

Envoyé en préfecture le 19/12/2023  
Reçu en préfecture le 19/12/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_167-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 74  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

07/12/2023

Date d'affichage :

19/12/2023

Votants :	94	Pour :	94	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROS DIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe VACELET ; Jean-Marie à HUGUES Guy.

**Excusés :** ARTIGUES Damien ; BELLAT Stéphane ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MILLET Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

**Absents :** BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** Grégoire LONG.

**Objet : MUSEE DU JOUET - Révision de certains tarifs d'entrée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et des tarifs groupes à compter du 15 juillet 2024**

Rapporteur : Claude Bénier-Rollet

**Le RAPPORTEUR,**

### **EXPOSE**

Avec les objectifs d'assurer le bon fonctionnement du musée du Jouet d'une part, et d'adapter au mieux les tarifs des prestations proposées aux publics de la structure d'autre part, il y a lieu de proposer de nouvelles tarifications et de réviser les tarifs groupes qui n'ont pas fait l'objet d'une révision en 2022 contrairement aux tarifs individuels.

#### À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Ajout du Passtime ;
- Adhésion au Pass découverte du Comité Régional du Tourisme, à destination des habitants de la Région, la moitié de la prestation est remboursée par le CRT ;
- Ajout d'un forfait de mise à disposition d'électroménager/vaisselle pour les locations d'espaces et d'un forfait de mise à disposition d'électroménager/vaisselle et de matériel de bureautique ;

#### À compter du 15 juillet 2024 :

- Modification du tarif groupe ENFANTS (*Visite libre, Visite avec atelier, Atelier, activité supplémentaire, Visite ludique pour les tout-petits, Jeu de piste, Visite guidée 1h, Visite démonstration de tournage à l'archet, Démonstration de tournerie, Escape Game, Groupe jusqu'à 14 personnes (- 16 ans) avec animation*)
- Modification du tarif PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (*Visite guidée adultes (à partir de 16 ans), Visite avec atelier adultes (à partir de 16 ans), Visite avec atelier enfants (jusqu'à 15 ans révolus), Visite libre adultes (à partir de 16 ans), Visite libre enfants (jusqu'à 15 ans révolus)*)
- Modification du tarif PROTECTION DE L'ENFANCE (*Visite guidée adultes (à partir de 16 ans), Visite avec atelier adultes (à partir de 16 ans), Visite avec atelier enfants (jusqu'à 15 ans révolus), Visite libre adultes (à partir de 16 ans), Visite libre enfants (jusqu'à 15 ans révolus)*)
- Modification du tarif ADULTES (*Visite libre, Visite guidée (1H), Visite guidée + démonstration de tournage à l'archet, Démonstration de tournerie, Escape Game*)
- Modification des CONDITIONS SPECIALES AGENCES DE VOYAGE, AUTOCARISTES

Ces nouvelles tarifications proposées ci-dessus correspondent à une augmentation d'un euro et sont détaillées dans la grille tarifaire ci-annexée.

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 05 décembre 2023 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et délibéré,

### **DECIDE**

**D'APPROUVER** les nouveaux tarifs du musée du Jouet tels qu'ils sont annexés à la présente délibération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour les groupes, du 15 juillet 2024.

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20231213-D\_2023\_167-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres  
présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

